

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts de la comptabilité nationale

Vingt-troisième session

Genève, 23-25 avril 2024

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

**Vers le Système de comptabilité nationale 2025 : vue d'ensemble****Élaboration d'orientations pour soutenir  
la mise en application du Système  
de comptabilité nationale 2025****Document établi par la Division de statistique  
de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>***Résumé*

Un aspect important de la stratégie pour la mise en application du Système de comptabilité nationale 2025 (SCN 2025) est l'élaboration d'orientations qui aideront les pays à appliquer les principales recommandations. On trouvera dans la présente note des informations sur les travaux des trois équipes spéciales constituées pour traiter les changements les plus importants, qui concernent le traitement des actifs de données et des actifs commerciaux comme des actifs produits mesurant des ressources naturelles.

<sup>1</sup> En consultation avec le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale.



## **Élaboration d'orientations pour soutenir la mise en application du Système de comptabilité nationale 2025**

1. Un aspect important de la stratégie pour la mise en application du Système de comptabilité nationale 2025 (SCN 2025) est l'élaboration d'orientations qui complètent les recommandations relatives à l'actualisation du SCN 2008.
2. Les recommandations les plus importantes concernent a) le traitement des actifs de données comme des actifs produits, b) le traitement des actifs commerciaux comme des actifs produits, c) divers changements et clarifications concernant les ressources naturelles, y compris la comptabilisation de la propriété et de l'épuisement des ressources naturelles, le traitement des ressources biologiques fournissant une production de façon non répétée, l'évaluation des ressources minérales et énergétiques, et le traitement des ressources d'énergie renouvelable. Pour faciliter la mise en application dans ces domaines, trois équipes spéciales ont été créées : 1) une équipe spéciale conjointe Eurostat/Fonds monétaire international (FMI) sur la mesure des données en tant qu'actifs dans les comptes nationaux ; 2) une équipe spéciale du FMI sur les actifs commerciaux ; 3) un groupe d'experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le capital naturel.
3. Un élément important du travail des équipes spéciales consiste à élaborer des orientations sur la mise en application qui permettront de produire des estimations de haute qualité. L'objectif des équipes spéciales est d'élaborer des orientations méthodologiques pratiques, solides et produisant des estimations comparables au niveau international. Ces orientations prendront la forme de manuels. En ce qui concerne les équipes spéciales sur la mesure des données en tant qu'actifs dans la comptabilité nationale et sur les actifs commerciaux, les ébauches annotées des manuels proposés seront disponibles au début de 2024. Ces ébauches annotées ont été soumises comme documents de référence pour la cinquante-cinquième session de la Commission de statistique des Nations Unies. Les versions finales des manuels seront disponibles au début de 2025 et seront soumises comme documents de référence pour la cinquante-sixième session de la Commission.
4. Le groupe d'experts de l'OCDE sur le capital naturel élaborera une série de projets de guides pratiques succincts au début de 2024, qui conduiront à l'élaboration d'une ébauche annotée d'un manuel aux alentours de mai 2024. Le manuel définitif sera publié par l'OCDE en février 2025.
5. Chacune des équipes spéciales est composée d'experts de pays et d'organisations internationales. Les équipes spéciales s'appuieront sur les travaux déjà entrepris pour élaborer les notes d'orientation, y compris les tests de la phase 1 concernant une première évaluation de la faisabilité de la mise en application, et s'inspireront des expériences des pays. L'élaboration des manuels fera l'objet de larges consultations, y compris d'une consultation mondiale à des dates appropriées. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, assisté par le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, assurera une supervision de haut niveau de l'élaboration des orientations.
6. Outre les orientations pour la mise en application qui seront établies par les trois équipes spéciales, le FMI élabore des directives de compilation pour la mesure des crypto-actifs dans les statistiques macroéconomiques. Ces directives devraient être achevées d'ici à la fin de 2024 et feront également l'objet d'une vaste consultation, y compris au niveau mondial.
7. Il y a d'autres changements proposés pour le SCN 2008 pour lesquels on considère que l'élaboration de directives de compilation pourrait être utile. Il s'agit des questions suivantes : l'application cohérente de l'approche de la somme des coûts ; les incidences de la technologie financière sur les statistiques macroéconomiques ; la finance islamique ; le cadre statistique pour l'économie informelle ; l'enregistrement et l'évaluation des produits « gratuits » dans un compte étendu du SCN ; et l'extension du traitement des bénéfices non distribués aux relations domestiques (dans les tableaux supplémentaires). Des plans pour

l'élaboration d'orientations dans ces domaines seront établis au cours de l'année 2024, l'objectif étant de disposer d'orientations dans le courant de 2025.

8. En outre, il a été jugé utile de disposer d'orientations plus précises sur la mesure du capital, en particulier l'amortissement, étant donné l'accent mis sur les mesures nettes dans le SCN 2025. Ces orientations s'appuieraient sur le manuel de l'OCDE sur la mesure du capital, qui fournit déjà des instructions dans ce domaine.

9. Dans un certain nombre d'autres domaines de modification du SCN 2008, il est considéré que des orientations suffisantes existent déjà pour aider les compilateurs à appliquer le changement. Toutefois, il est important de veiller à ce que ces orientations (et les orientations en cours d'élaboration dans d'autres domaines) continuent d'être facilement accessibles sur la page Web du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Pour faciliter cette tâche, il est proposé d'élaborer un guide de mise en application du SCN, qui devrait être disponible au début de 2025.

10. Bien qu'il soit prévu de disposer d'ici à 2025 d'un important volume de supports de formation bien développés, ces éléments pourraient nécessiter d'autres mises à jour, notamment à la lumière de l'expérience pratique acquise lors de la mise en application des orientations.

---